

## **RAPPORT DE DISSEMINATION DES RAPPORTS ITIE 2011 ET 2012**

**A. Introduction :** Dans le cadre de la validation du processus ITIE –Guinée, après les 18 préfectures minières et les quatre sites miniers, la dissémination des rapports sur les paiements effectués par les sociétés minières et les revenus perçus par les Administrations publiques au cours des exercices 2011 et 2012, s’est poursuivie dans les universités à Conakry notamment celles qui enseignent les Mines.

### **B. Déroulement**

#### **I Etape Université Général Lansana CONTE de Sonfonia (28 mars 2014)**

C’est à 10H30 que la séance de présentation a commencé devant 687 étudiants. Elle était présidée par le Vice recteur chargé des études (le titulaire étant absent).

Après avoir présenté l’ITIE de façon sommaire, le conférencier a présenté les rapports en commençant par l’historique de l’ITIE –Guinée, après, les faits marquants notamment l’Etude de cadrage, l’élargissement du référentiel ITIE, les dispositions du nouveau Code Minier relatives aux obligations des entreprises minières pour la fourniture régulière des informations sur les paiements effectués à l’Etat et la fourniture complète et certifiées de toutes les données (surtout certifiées) par toutes les entités déclarantes.

Au résultat, le conférencier a présenté des écarts entre les deux groupes d’entités déclarantes (entreprises minières et administrations publiques). Ces écarts sont si faibles qu’ils se situent à 0,16% pour l’exercice 2011 et 0,02 % pour l’exercice 2012.

La présentation s’est terminée par les constatations et recommandations du consultant réconciliateur sur la mise en œuvre de l’ITIE en Guinée dont les principales faiblesses se situent au niveau de l’exhaustivité du cadastre minier et au contrôle des prises de participations de l’Etat dans les actions des entreprises minières.

Après la présentation du rôle de la Société civile dans ce partenariat entre les 3 parties prenantes, Mr Iboun Moussa Contè de la société civile et Aboubacar Sylla de l’administration du territoire et de la décentralisation ont insisté sur

la connaissance de nos lois et textes réglementaires par l'ensemble des citoyens du pays notamment la couche estudiantine qui constitue les futurs cadres du pays.

Mr Aboubacar Sylla du Ministère de l'Administration et de la Décentralisation, quant à lui insistera sur la connaissance du Code des Collectivités, la clé de répartition des redevances superficielles et l'utilisation de ces paiements effectués par les entreprises minières dans les Plans de Développement locaux (PDL) assortis de Plans Annuels d'Investissements (PAI).

Pendant les débats qui ont suivi les principales questions posées étaient axées sur les problèmes de connaissance de l'ITIE ; à savoir : l'importance de l'ITIE, qu'est ce que c'est la validation, les conséquences d'une non éventuelle validation d'un pays, les avantages de la validation, la variation des flux totaux de paiements d'une année à une autre, le seuil de matérialité, la cause du paiement exceptionnel de Rio Tinto, à quoi ça servi etc...

Au terme de ces débats dont les réponses aux questions ont satisfait les auditeurs, les résumés des deux rapports ont été distribués à l'ensemble des participants.

## **II Etape institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) ( 31 mars 2014**

Après l'ouverture de l'atelier de dissémination des rapports ITIE 2011 et 2012 par le Secrétaire Général de l'Institut (le Directeur étant absent), la présentation power point qui a suivi a été appréciée tant par les 201 étudiants que par l'encadrement de l'institut.

Avant les débats, les représentants de la Société civile et du Ministère en charge de la décentralisation ont respectivement expliqué l'un le rôle de la société civile dans ce partenariat et l'autre la clé de répartition de ces revenus et leur utilisation dans le Plan de Développement Local (PDL) qui est assorti du plan Annuel d'Investissement (PAI).

Les débats qui ont suivi étaient axés sur les questions de définition de l'ITIE, pourquoi la Guinée a adhéré à l'ITIE, la variation des revenus au cours des exercices, les problèmes au niveau du cadastre minier, les avantages de la

conformité à l'ITIE, comment la société civile peut amener à l'Etat à bien gérer les revenus miniers.

Toutes ces questions ont été débattues à la satisfaction de l'auditoire.

### **III Etape l'Université Aboubacar Titi CAMARA (02 avril 2014)**

La présentation des Rapports ITIE 2011 et 2012 s'est faite devant 222 étudiants.

L'ouverture de la séance a été assurée par le Chef du Département Mines de l'Université devant les principaux cadres de la direction.

Après la présentation power point tant appréciée par les cadres et les universitaires, les débats qui ont suivi étaient axés sur les avantages pour une adhésion à l'ITIE, les conséquences pour l'Etat riche en ressources extractives qui n'y adhère pas, les avantages de la conformité, les problèmes de traçabilité des revenus perçus, l'analphabétisme de certains maires de commune, la gestion des communes rurales, le calcul des écarts entre les entités déclarantes et les chances de la Guinée pour la conformité en 2014.

Il faut noter que cette séance a connu la distribution de t-shirts et de casquettes avec le slogan « la transparence pour que nos mines servent à notre développement ».

Rendez-vous a été pris pour la dissémination du rapport sur les paiements et les revenus miniers de l'exercice 2013.

### **C. Conclusion**

Au terme des ateliers organisés dans le cadre de la dissémination des rapports ITIE sur les paiements effectués par les sociétés minières et les revenus perçus par les administrations publiques au cours des exercices 2011 et 2012 dans les universités de Conakry, les constats après les débats sont les suivants:

- Toutes les universités visitées apprécient l'adhésion de la Guinée à l'ITIE, afin que nos mines servent à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et au développement durable ;
- Elles demandent la pérennisation d'une telle initiative ;

- Une plus grande traçabilité des paiements tant au niveau central que local ;
- Une régularité dans la présentation des paiements provenant du secteur minier, point d'appui principal de l'Economie guinéenne,
- Le développement des autres secteurs de l'économie pour diminuer la dépendance vis-à-vis du secteur minier ;
- La présentation des chiffres d'affaires des sociétés minières